

ASSEMBLEE NATIONALE

22 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

SOUS-AMENDEMENT

N° 312

présenté par
MM. DOSÉ, TOURTELIER, BROTTE, HABIB, DUCOUT, Mmes PERRIN-GAILLARD,
DARCIAUX, MM. COHEN, BATAILLE, GAUBERT, LE DÉAUT
et les membres du groupe Socialiste

à l'amendement n° 81 de la commission des affaires économiques

à l'ARTICLE PREMIER BIS

Dans le deuxième alinéa de cet amendement, après le mot :

« ensemble »,

insérer les mots :

« des instruments ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel : réglementation, fiscalité, information du public ne sont pas en elles-mêmes des politiques publiques mais des instruments de ces politiques.